

COMMUNIQUE DE PRESSE

Crise sanitaire : François Baroin salue le dévouement sans faille des maires, des élus et de leurs équipes

Sur le terrain, et depuis l'apparition de l'épidémie, les élus locaux sont à pied d'œuvre pour relayer, appliquer et faire appliquer les décisions de l'État (et notamment les mesures de confinement), informer et rassurer la population, assurer la mise en œuvre d'un plan de continuité de l'action publique – avec le soutien précieux des agents territoriaux –, coordonner la formidable chaîne de solidarité qui s'est mise en place – notamment pour venir en aide aux personnes fragiles et soutenir les professionnels de santé dans leur lutte pour sauver des vies –, aider les commerçants, artisans et chefs d'entreprises de leur territoire à faire face.

Pour François Baroin : « *Dans cette crise humainement et sanitaire hors normes les maires sont à chaque instant, aux côtés de l'État, au service de leurs administrés pour les protéger et garantir le fonctionnement de nos services publics de proximité. Pour les aider, l'AMF et les associations départementales de maires se sont mobilisées, tant sur le conseil que sur l'information.* »

Une ligne directrice pour les services de l'AMF : la disponibilité, la réactivité et la fiabilité des informations : des milliers de conseils personnalisés, relais d'informations utiles aux élus pour l'organisation et le bon fonctionnement des établissements et des services publics dont ils ont la responsabilité, décryptage, expertise des ordonnances, décrets, circulaires et instructions publiées. L'AMF a ainsi créé sur son site www.amf.asso.fr, dès le début de la crise, un dossier spécial « Coronavirus / covid-19 » afin d'accompagner les élus dans la gestion de la crise. Elle actualise ses contenus en temps réel, dans tous les domaines et les relaie sur les réseaux sociaux.

Les visioconférences des président(e)s des associations départementales de maires avec François Baroin, président de l'AMF, ont permis également de faire remonter les préoccupations du terrain, en particulier l'organisation du service postal et celle des marchés alimentaires, afin de les relayer auprès des pouvoirs publics et trouver des solutions. C'est également par visioconférence que les instances de direction de l'AMF ont pu échanger et que le président de l'AMF a participé hier à la concertation avec le Premier ministre et les représentants des partis politiques pour faire un point de situation.

Sur le service postal, l'AMF et La Poste se sont concertées pour améliorer la présence postale, la distribution du courrier et les conditions d'approvisionnement en liquidités, notamment dans la perspective du versement des prestations sociales le 4 avril prochain.

Enfin, l'AMF a pris une initiative forte en décidant d'acheter 6,5 millions de masques qui seront distribués aux communes grâce aux associations départementales de maires qui recensent les besoins. En effet, de nombreux élus et agents territoriaux*, mobilisés en première ligne auprès des habitants, doivent pouvoir bénéficier d'une protection minimale. Or, les communes ont du mal à se procurer directement des masques.

*ATSEM, personnels des EHPAD, des centres de loisirs, agents de l'eau et assainissement, de la collecte des déchets, policiers municipaux...